

Le temps romain dans *Les Regrets* de Joachim Du Bellay de la frustration à la reconstruction de soi

Olfa Abrougui

Université Marc Bloch de Strasbourg

Introduction

Si l'on se propose de réfléchir à la temporalité de l'exil, *Les Regrets* de J. Du Bellay offrent un terrain d'analyse privilégié. Une telle étude nécessite cependant le rappel d'un certain nombre de préalables obligés.

Du Bellay part à Rome en 1553, volontairement, comme secrétaire de son cousin le cardinal Jean Du Bellay. Durant son séjour, accablé par les charges administratives et déçu par une Ville qui a perdu son prestige antique, le poète s'inquiète à l'idée de perdre lui-même l'inspiration, voire son identité. C'est alors qu'un temps de la frustration s'installe en son for intérieur, l'amenant à se proclamer un exilé à Rome – sentiment d'autant plus angoissant que le contexte social et politique ambiant communiquait une impression générale de décadence.

Mais il convient aussi de prendre en compte la représentation du temps à la Renaissance. Dans la pensée humaniste, pour qu'une existence soit pleinement réussie, il

faut que le temps vécu ait une finalité et un sens. Dans le cas contraire, c'est la chute et la mort de l'individu. Une telle conception explique, en partie, le mal-être que ressent Du Bellay, tout au long de son séjour à Rome. A l'éloignement géographique de sa patrie s'ajoute l'éloignement de soi – de l'écriture et de la poésie. C'est de cette double distanciation – extérieure et intérieure – que naît son sentiment d'exil.

Dans cet essai qui mettra à profit les catégories de pensée de F. Chenet telles qu'elles sont analysées dans son livre : *Le temps. Temps cosmique, temps vécu*¹, il s'agit de montrer en quoi le temps vécu à Rome par le poète devient un exil. Mais on s'efforcera aussi de s'interroger sur les différentes formes de la temporalité de l'exil, notamment sur l'articulation entre présent, passé et futur dans l'expérience romaine de Du Bellay. La question finale qui se pose est en effet de savoir comment le poète passe, à travers l'épreuve de l'exil, d'une temporalité passive² à une temporalité « opératoire » visant la reconstruction de soi.

I. Le temps de l'exil

C'est sous l'aspect de la vacuité et de l'errance que se manifeste, chez Joachim Du Bellay, le temps romain. Le poète regrette son séjour dans la Ville, car il se fige dans l'ennui et la douleur.

1. Le présent de la perte

Le temps vécu à Rome se traduit d'emblée par un sentiment aigu de perte. Il faut préciser que le bénéfice escompté par le poète français de son voyage romain est à la fois spirituel et matériel. D'une part, il entend retrouver l'idéal antique, dans sa beauté absolue et, d'autre part, il aspire à un succès littéraire et mondain. Or, au fil des mois, la

¹ Paris, Armand Colin, 2000.

² « La temporalité passive est celle du besoin, de la douleur, de la crainte, du changement subi », F. Chenet, *Le temps : temps cosmique, temps vécu*, Paris, Armand Colin, p. 7.

Ville devient le symbole de la perte irrémédiable: de l'écriture, de la patrie et de la jeunesse. Le séjour volontaire devient un temps de l'exil, parce qu'il est vécu comme espace du non-être³. D'où les souffrances du poète :

*Mais moy, qui jusqu'icy n'ay prouvé que la peine,
La peine et le malheur d'une esperance vaine,
La douleur, le souci, les regrets, les ennuis⁴.*

La douleur s'installe, de manière durable, dans le temps à cause, justement, de la privation d'un besoin à la fois territorial et affectif: la France. S'adressant à sa patrie :

*Ores, comme un aigneau qui sa nourrice appelle,
Je remplis de ton nom les antres et les bois.*

*France, France respons à ma triste querelle :
Mais nul, sinon Echo, ne respond à ma voix⁵.*

Cette perception du temps humain, éminemment subjective, se double, chez le poète, d'un sentiment morbide de vieillissement. Autrement dit, perdre sa jeunesse correspond à la perte du sens et du goût même de la vie :

Je vieillis malheureux en estrange province⁶.

Le motif de la vieillesse renchérit sur celui de la temporalité de l'exil. En effet, vieillir implique à la fois chez Du Bellay que le temps se contracte et que l'horizon de l'avenir se rétrécit. Les effets de l'exil trouvent en outre leur expression dans les transformations négatives que subit le corps du poète exilé. Car, comme le précise F. Chenet, « rien n'est plus temporel que le corps » [...]. Le corps apparaît même comme la

^{3 3} Sur ce point, voir l'article d'A. Py, «Espace de l'avoir, espace de l'être dans *Les Regrets* de Du Bellay», in *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, juillet- août, 1979, n° 4, pp. 563-576.

⁴ *Les Regrets*, XXXV, p. 56.

⁵ *Les Regrets*, IX, p. 43.

⁶ *Les Regrets*, XXIV, p. 51.

seule et véritable horloge, celle où s'inscrit irrémédiablement le temps⁷ ». Le lexique choisi dans *Les Regrets* dit l'affaiblissement physique du poète jusqu'à sa dépersonnalisation. S'adressant à un ami :

*Ton Dubellay n'est plus, ce n'est plus qu'une souche
Qui dessus un ruisseau d'un doz courbé se couche,
Et n'a plus rien de vif, qu'un petit de verdure*⁸.

La vie romaine entraîne la maladie et la vieillesse, et réduit les perspectives d'avenir. Le quotidien devient ainsi existence sans but.

2. Le décalage tragique

Ce temps de l'exil se trouve cependant inexorablement lié à la Ville et à son devenir historique. Autrement dit, la prise de conscience de l'effondrement du mythe romain à travers, notamment, le relâchement des mœurs remet en question les anciennes certitudes du poète. Par conséquent, le temps cosmique est désarticulé par la perte des repères. Rome se trouve comme plongée dans le chaos primitif. La décadence de la Ville disloque le temps cosmique et met fin aux espoirs de Du Bellay, en le plaçant dans une sorte de décalage tragique. Il en découle que son aspiration à l'idéal est rendue difficile, voire impossible, en raison de son ancrage dans un quotidien désespérément banal et néfaste:

*La paix et le bon temps ne regnent plus icy
La musique et le bal sont contraints de s'y taire,
L'air y est corrompu, Mars y est ordinaire,
Ordinaire la faim, la peine et le soucy*⁹.

Le poète ne reconnaît plus la Ville, qu'il a longtemps rêvée et vénérée. L'absence de l'idéal le conduit à une sorte d'exil intérieur. Ses espoirs chimériques hantent son

⁷ *Le temps. Temps cosmique, temps vécu*, Paris, Armand Colin, 2000, p. 96.

⁸ *Les Regrets*, XXI, p. 49.

⁹ *Les Regrets*, LXXXIII, p. 80.

imaginaire, sans trouver de lieu de cristallisation dans la réalité. C'est en cela que réside son drame d'homme exilé, certes de sa patrie mais aussi de son moi onirique. Son temps d'exil correspond à un enlèvement dans l'inertie du présent où sa vie se réduit à de piètres négociations financières :

*Panjas, veuls-tu sçavoir quels sont mes passetemps ?
Je songe au lendemain, j'ay soing de la despense
(...)
Je vays, je viens, je cours, je ne perds point le temps,
Je courtise un banquier, je prens argent d'avance¹⁰.*

Dépourvu de « fantaisie¹¹ » et de liberté, le séjour romain pousse Du Bellay vers le repliement sur soi – dérive – d'autant plus préoccupante que le danger du mutisme le menace réellement. En effet, le poète est dépossédé de sa parole poétique :

*Ores je suis muet, comme on voit la Prophete
Ne sentant plus le Dieu, qui la tenoit sugette,
Perdre soudainement la fureur et la voix¹².*

Plus encore que de l'éloignement géographique, Du Bellay souffre de l'oubli. Loin de son roi¹³, il ne jouit plus de « sa flamme divine¹⁴ ». On sait en effet, qu'à la Renaissance, les artistes et les poètes ont besoin de la protection de mécènes bienveillants ainsi que de la figure titulaire du Roi¹⁵. A Rome, le poète se trouve dépossédé de ce privilège. L'exil est donc une mésaventure, au cours de laquelle le poète et sa poésie courent le risque de sombrer dans l'anonymat et l'oubli. Ne trouvant pas en Italie le viatique moral et matériel attendu, Du Bellay aspire, ardemment, au retour à la patrie :

¹⁰ *Les Regrets*, XIV, p. 46.

¹¹ *Les Regrets*, XVIII, p. 48.

¹² *Les Regrets*, VII, p. 42.

¹³ Henri II. Mais aussi sa sœur Marguerite de France.

¹⁴ *Les Regrets*, VIII, p. 43.

¹⁵ *L'honneur nourrit les arts, et la Muse demande
Le theatre du peuple, et la faveur des Roys. Les Regrets*, VII, p. 42.

*Mais j'ay si grand desir de me voir de retour,
Que ces trois ans me sont plus qu'un siege de Troye,
(...)
Voilà (mon cher Morel) combien le temps me dure
Loing de France et de toy, et comment la nature
Fait toute chose longue aveques mes ennuis¹⁶.*

3. L'ennui

Tout montre que l'expérience romaine de Du Bellay se situe dans le schéma archétypal d'un temps humain que l'ennui ralentit. Le poète se trouve enfermé et suspendu dans l'instant romain qui dure et s'éternise, jusqu'à l'anéantir, tant il est vrai qu'il le dépossède des plaisirs simples de la vie.

Insatisfait dans une Ville qui ne comble pas son rêve humaniste, le poète semble atteindre le fond de l'abîme, à cause justement de ce que G. Poulet appelle « la déficience infinie du moment présent¹⁷ ». L'espace romain devient alors vecteur de lassitude et de démotivation :

*Las, (...)
Où est ce cœur vainqueur de toute adversité,
Cest honneste desir de l'immortalité,
Et ceste honneste flamme au peuple non commune ?
(...)
De la posterité je n'ay plus de soucy,
Ceste divine ardeur, je ne l'ay plus aussi,
Et les Muses de moy, comme estranges, s'enfuyent¹⁸.*

L'ennui place Du Bellay dans une sorte de « nullité ontologique¹⁹ ». Le séjour romain est un temps du manque et de la frustration, où l'angoisse de l'échec revient comme un leitmotiv lancinant. Voici, ce que le poète se projetait de faire, en allant à Rome :

¹⁶ *Les Regrets*, XXXVI, p. 57.

¹⁷ *Le Temps humain*, Librairie Plon, 1952, p. 33.

¹⁸ *Les Regrets*, VI, p. 42.

¹⁹ F. Chenet, *Le temps. Temps cosmique, temps vécu*, Paris, Armand Colin, 2000, p. 94.

*Je me feray sçavant en la philosophie,
En la mathématique, et médecine aussi,
Je me feray legiste, et d'un plus hault souci
Apprendray les secrets de la teologie :
(...)
O beaux discours humains ! Je suis venu si loing,
Pour m'enrichir d'ennuy, de vieillesse, et de soing,
Et perdre en voyageant le meilleur de mon aage²⁰.*

Le sentiment d'exil abrite un présent atone qui ne satisfait pas le poète, car il le renvoie à un temps qui n'est plus (l'âge d'or romain) ou qui n'est pas encore (le retour dans sa patrie). La frustration de Du Bellay atteint son paroxysme dans le décalage entre les attentes du poète et les dures réalités de la vie aulique:

*J'ayme la liberté, et languis en service,
Je n'ayme point la court, et me fault courtoiser,
(...)
J'embrasse le plaisir, et n'esprouve qu'ennuis
(...)
Je suis né pour la Muse, on me fait mesnager²¹,*

Se développe ainsi un sentiment pesant de la durée. Consacré à des tâches aliénantes, le temps à Rome est vécu comme un supplice que le poète maudit²². Ainsi, le voyage à Rome, pourtant voulu et choisi, devient, au fur et à mesure du séjour, un temps de l'exaspération, faisant naître en lui le remords :

*Ce triste repentir, qui me ronge, et me lime,
Ne vient (car j'en suis net) pour sentir quelque crime,
Mais pour m'estre trois ans à ce bord arrêté :*

²⁰ *Les Regrets*, XXXII, p. 55.

²¹ *Les Regrets*, XXXIX, p. 58.

²² *Malheureux l'an, le mois, le jour, l'heure, et le point,*
Et malheureuse soit la flateuse esperance,
Quand pour venir icy j'abandonnay la France, Les Regrets, XXV, p. 51.

*Et pour m'estre abusé d'une ingrate esperance,
Qui pour venir icy trouver la pauvreté,
M'a fait (sot que je suis) abandonner la France²³.*

Le poète est rongé par le remords, à cause justement de son arrivée à Rome. D'où son cri de désespoir : « Bannissons la vertu d'un exil volontaire²⁴ ».

II. Absence d'avenir

Du Bellay regrette et rumine le passé sans arrêt, laissant « fuir des possibilités nouvelles²⁵ ». En fait, il ne s'empare pas de son présent pour tendre vers l'avenir, mais trouve plutôt refuge dans le passé. Le temps de l'exil annule chez lui l'espoir d'un futur radieux: d'où son désespoir. Cela est perceptible dans la récurrence de certaines expressions: « espérance vaine²⁶ », « espoir misérable²⁷ »... En tout cas, si avenir il y a, il s'inscrit, chez Du Bellay, dans le non-être et l'altération.

1. Altérité et altération de soi

L'expérience de l'exil est celle d'une chute dans le temps, accentuée par la confrontation avec l'altérité qui pose chez le poète le problème de la coïncidence avec soi. L'Autre, le Romain, le rend étranger à lui-même. Par l'altérité, Du Bellay souligne la divergence entre les principes moraux de sa patrie et ceux en vigueur à Rome. D'une part, il exalte la France et, d'autre part, il blâme l'Italie. C'est en ce sens qu'il faut interpréter la séquence satirique des *Regrets*, où le poète dénigre les Italiens dont il énumère les vices. Ce comparatisme critique amplifie la distance géographique et rend intense son ressentiment à l'égard du lieu:

²³ *Les Regrets*, XXVIII, p. 53.

²⁴ *Les Regrets*, L, p. 64.

²⁵ F. Chenet, *Le temps. Temps cosmique, temps vécu*, Paris, Armand Colin, p. 167.

²⁶ *Les Regrets*, XXIV, p. 51

²⁷ *Les Regrets*, X, p. 44.

*Fuions (Dilliers) fuions ceste cruelle terre,
Fuions ce bord avare, et ce peuple inhumain*²⁸.

L'altérité se manifeste également par les figures féminines. Celles-ci sont représentées par les courtisanes. La femme ne remplit plus son rôle de personnage médiateur, assurant le Salut du poète. Au contraire, elle entrave sa quête d'idéal et précipite sa chute²⁹. Symbole du plaisir aliénant de la chair, la femme romaine est une figure des Enfers. C'est ainsi que Du Bellay s'adresse à Marguerite de France, comme dans une confession, pour signaler que son séjour romain était placé sous le signe asservissant des tentations du corps :

*Dans l'enfer de son corps mon esprit attaché
(Et cet enfer, Madame, a esté mon absence)
Quatre ans et d'avantage a fait la penitence
De tous les vieux forfaits dont il fut entaché*³⁰.

2. Le bilinguisme

Le temps de l'exil impose en outre l'usage d'une autre langue. A Rome, le poète s'exprime en italien et compose ses vers en latin. Le latin paraît en tant que langue de l'Autre, du Romain. Il se charge de ce fait de connotations négatives. Ne coïncidant plus avec les représentations idéalistes de la Ville, il perd sa valeur. Il en résulte que la langue de l'Autre altère l'identité du poète, en l'empêchant de faire corps avec sa patrie. Par ce bilinguisme, Du Bellay appartient en effet à la romanité en ce qu'elle comporte d'immoral :

*Le François corrompu par le vice estrange
Sa langue est son habit n'eust appris à changer,
Il n'eust changé ses mœurs en une autre nature*³¹.

²⁸ *Les Regrets*, CXVI, p. 97.

²⁹ *Les Regrets*, XC, p. 84.

³⁰ *Les Regrets*, CLXXIV, p. 126.

En changeant « à l'étranger son naturel langage³² », le poète ne se reconnaît plus, car il ne coïncide plus avec son identité, ce qui provoque en lui tout un trouble ontologique.

III. Les issues

Mais force est de se demander comment Du Bellay parvient en définitive à surmonter cette crise majeure de son existence.

1. Le plaisir charnel

Pour oublier ses frustrations, le poète recourt aux plaisirs du corps. D'ailleurs, certains sonnets des *Regrets* sont des exhortations à l'épicurisme :

*Vivons (Gordes) vivons, vivons, et pour le bruit
Des vieillards ne laissons à faire bonne chere :
Vivons, puis que la vie est si courte et si chere,
Et que mesmes les Roys n'en ont que l'usufruit³³.*

Du Bellay avoue avoir succombé aux plaisirs charnels pour remédier à son manque affectif. Comme si, en satisfaisant son corps, il compensait l'absence de la patrie et se guérissait de l'oubli. Or, il se rend compte que ces joies sont à la fois éphémères et dérisoires. Parlant de son retour en France, il exprime le soulagement ressenti à la vue des Champs Élysées, car il a alors été délivré des aléas de la chair.

³¹ *Les Regrets*, XCV, p. 86.

³² *Les Regrets*, X, p. 44.

³³ *Les Regrets*, LIII, p. 65.

2. L'exil : temps de la transition

On perçoit par ailleurs dans l'exil romain le passage du poète d'une temporalité « passive », celle de la frustration, à une temporalité « opératoire » où se déroule un processus visant la réaffirmation de soi. Pour en saisir toute la signification, on se reportera au sonnet que Du Bellay a écrit à son retour en France. Dans ce poème, il signale en effet que son identité finit par se fondre dans l'altérité:

*Je me resjouissois d'estre eschappé au vice,
Aux Circes d'Italie, aux Sirenes d'amour,
[...]
Las mais apres l'ennuy de si longue saison,
Mille souciz mordants je trouve en ma maison,
[...]
Adieu donques (Dorat) je suis encor'Romain³⁴.*

Tout se passe comme si Du Bellay détenait son existence d'un Autre, certes étranger et aliénant, mais fondateur de son identité même. En fait, l'altérité qu'il a auparavant rejetée se trouve transcendée par un besoin d'ouverture. Le poète s'introduit dans l'Autre jusqu'à s'installer en lui et se proclamer Italien.

Le temps de l'exil lui permet à cet égard de se projeter au-dedans de lui-même. L'altérité et l'usage d'une autre langue lui ouvrent pleinement la Ville. La séparation géographique se trouve dès lors dépassée, voire sublimée en un désir d'explorer l'altérité. Le poète renoue avec l'écriture, en se frayant une voie dans sa confrontation avec le Romain. Il creuse sa singularité afin d'en extraire la quintessence et d'en faire une ressource nouvelle de sa poésie :

*Cognoistre les humeurs, cognoistre qui demande,
(...)
Vivre aveques chascun, de chacun faire compte :
Voilà, mon cher Morel (dont je rougis de honte)
Tout le bien qu'en trois ans à Rome j'ay appris³⁵.*

³⁴ *Les Regrets*, CXXX, p. 104.

La transcendance de l'exil se fait par la connaissance de l'Autre. Tant il est vrai que dans le contexte humaniste, rendre compte de l'Autre est une conquête. Il convient de noter que chez Du Bellay la revalorisation du moi découle d'un travail sur lui-même qui reste inconcevable en dehors de l'espace romain, si aliénant soit-il. Aussi exhorte-t-il son ami à affronter, courageusement, les vicissitudes de l'existence. Car, il ne faut pas :

*S'abandonner en proie : il faut prendre courage,
Il faut feindre souvent l'espoir par le visage,
Et faut faire vertu de la nécessité³⁶.*

3. Le rôle salvateur de l'écriture

Mais, tout laisse croire, à travers son recueil poétique, que l'écriture reste la véritable thérapie, seule capable de supprimer la douleur de l'exil et du temps:

*De quelque mal un chacun se lamente,
Mais les moiens de plaindre sont divers :
J'ay, quant à moi, choisi celuy des vers
Pour desaignir l'ennuy qui me torment³⁷.*

Le poète purge ses frustrations au moyen de sa poésie. Le temps du désespoir et de la démotivation s'avère pourtant un détour³⁸ fondamental, au prix duquel l'écriture se renouvelle. La poésie renaît ainsi de la séparation, d'où résonne le chant de mémoire qui vise à faire immortaliser la France.

³⁵ *Les Regrets*, LXXXV, p. 81.

³⁶ *Les Regrets*, LVI, p. 67.

³⁷ *Les Regrets*, A Monsieur d'Avanson, p. 37.

³⁸ « *Et toutefois il faut que je tourne à senestre,
Pour suivre un traistre espoir, qui m'a fait du tout sien* ». *Les Regrets*, XLV, p. 61.

La mémoire, dans toute sa splendeur, fait irruption dans la durée morte de l'exil. Se développe en effet, dans l'écart de la distance géographique, un va-et-vient entre le passé heureux du poète en France et son présent infernal en Italie. Du Bellay bâtit un monument de souvenirs à la gloire de son pays, une manière sans doute de conjurer sa privation. Ainsi il glorifie sa « terre angevine », la Loire, mais aussi ses amis³⁹. Autant d'éléments qui nourrissent son désir de fuir le temps présent.

La poésie lui permet en outre de se pardonner et de se réconcilier avec lui-même. Le pardon lui rouvre l'horizon de l'avenir, en le soulageant du poids de la faute:

*Maintenant je pardonne à la douce fureur,
Qui m'a fait consumer le meilleur de mon aage,
Sans tirer autre fruit de mon ingrat ouvrage,
Que le vain passetemps d'une si longue erreur.
(...)
Si les vers ont esté l'abus de ma jeunesse,
Les vers seront aussi l'appuy de ma vieillesse,
S'ils furent ma folie, ils seront ma raison⁴⁰,*

L'épreuve de l'exil stimule la création poétique de Du Bellay. Frustration, ennui, vieillesse et angoisse de l'échec confèrent en l'occurrence à sa poésie sa véritable souveraineté⁴¹. Ce qu'il croyait funeste s'avère utile à la renaissance de l'écriture⁴². Celle-ci a su tirer profit d'un séjour hasardeux, en faisant œuvrer le mal de l'exil:

*Quelqu'un dira, de quoy servent ces plainctes ?
Comme de l'arbre on voit naistre le fruit,
Ainsi les fruits que la douleur produict,
Sont des soupirs et les larmes non feinctes⁴³*

³⁹ *Les Regrets*, XIX, p. 48.

⁴⁰ *Les Regrets*, XIII, p. 45.

⁴¹ U. Langer « Le discours de la souveraineté dans *Les Regrets* », in Du Bellay 2, in Actes du Colloque International d'Angers du 26 au 29 mai 1989, Presses de l'Université d'Angers, 1990, pp. 377-390.

⁴² « Il faut mourir au corps pour que naisse l'écriture », M. De Certeau, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975, p. 329.

⁴³ *Les Regrets*, A Monsieur d'Avanson, p. 37.

La parole de Du Bellay, en quête de son identité, transforme en effet la perte et l'aliénation en poésie. Par conséquent, l'exil romain a une issue : le Livre. Objet médian entre l'exilé et sa patrie, c'est en lui que se concrétise son salut et s'annonce en définitive son avenir :

*Mon livre (et je ne suis sur ton aise envieux)
Tu t'en iras sans moy voir la court de mon Prince.
He chetif que je suis, combien en gré je prinsse,
Qu'un heur pareil au tien fust permis à mes yeulx⁴⁴!*

Marqué par l'irrévocabilité du passé et l'incertitude de l'avenir, le temps vécu à Rome devient donc pour Du Bellay une pure aliénation. C'est dire que son exil se confond avec une durée psychologique, subjective, en somme, intérieure. Privé de son identité, le poète subit une véritable dépossession ontologique. Mais à y regarder de plus près, son exil n'est pas seulement un temps de la négativité. Il est aussi « nécessité transcendante » au terme de laquelle, il peut, par la création poétique, parvenir à une sorte d'immortalité littéraire.

⁴⁴ *Les Regrets*, A son livre, p. 39.

Bibliographie

-CHENET (François), *Le temps : temps cosmique, temps vécu* Paris, Armand Colin, 2000, 240 p.

-CERTEAU (Michel de), *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975.

-DU BELLAY (Joachim), *Les Regrets*, in *Œuvres poétiques*, Tome II, éd. D. Aris et F. Joukovsky, Paris, Bordas 1993.

-LANGER (Ulrich), « Le discours de la souveraineté dans *Les Regrets* », in Du Bellay 2, in Actes du Colloque International d'Angers du 26 au 29 mai 1989, Presses de l'Université d'Angers, 1990, pp. 377-390.

-POULET (GEORGE), *Le Temps humain*, Librairie Plon, 1952.

PY (Albert), «Espace de l'avoir, espace de l'être dans *Les Regrets* de Du Bellay», in *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, juillet- août, 1979, n° 4, pp. 563-576.